

## Protocole CAF Touraine pour la reprise de l'escalade à Chambray

Pour le moment pas de reprise des cours ou des séances club (pas de reprise collective)

Seule une pratique autonome des licenciés FFCAM **à partir du vendredi 12 juin 2020** est possible dans le respect des dispositions suivantes :

- Rassemblement de plus de 10 personnes interdit au sein de l'équipement municipal.
- Le respect de la distanciation physique spécifique aux activités sportives est impératif entre les pratiquants (5m pour une activité à intensité modérée).
- Port du masque obligatoire sauf pendant la pratique de l'activité.  
Chaque grimpeur vient avec masque, gel hydro alcoolique, ...

- Les pratiquants doivent venir en tenue de sport :

**Être pieds nus est interdit** dans les installations et à proximité de la structure d'escalade

**Le port d'un t-shirt est obligatoire.**

Pas d'échange de matériel ou d'objet entre pratiquants pendant la séance (ou sans désinfection préalable)

Les bouteilles d'eau, gourdes sont individuelles.

Les sacs des grimpeurs ne doivent pas être en contact les uns avec les autres.









- Lavage des mains obligatoire ou gel hydro-alcoolique :

- **A l'entrée et à la sortie** des installations
- **Après chaque voie**

### Magnésie liquide

L'utilisation de magnésie liquide à base d'alcool est recommandée comme mesure supplémentaire.

- Application des gestes barrières

	Geste 1 : Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou réaliser une friction avec un produit hydro-alcoolique (FHA).		Geste 2 : Se couvrir systématiquement le nez et la bouche quand on tousse ou éternue dans son coude.
	Geste 3 : Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle.		Geste 4 : Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
	Geste 5 : Porter un masque grand public dans certaines situations.		
<b>En cas de doute :</b>			
	Geste 6 : Rester chez soi ou dans son lieu de confinement, éviter les sorties et les contacts avec des personnes fragiles, contacter le médecin si besoin.		Geste 7 : Limiter les contacts directs et indirects (via les objets).
	Geste 8 : Porter impérativement un masque grand public dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.		

Les grimpeurs/euses doivent se comporter de façon responsable et citoyenne au sein des installations. Leur comportement individuel est essentiel dans la lutte contre la pandémie. A chacun (e) d'être mesuré (e) dans sa pratique avec le sens des responsabilités et ainsi de s'engager pour la sécurité et la sécurité sanitaire de tous et de toutes.